

HORAIRES

Degré	Périodes	Horaires	Congé(s)	
1H	16 périodes	8h10 - 11h30	Mercredi (journée)	
2H	24 périodes	8h10 - 11h30 13h30 - 16h05	Mardi matin	Mercredi (journée)
3H	28 périodes		Mercredi (journée)	
4H	28 périodes		Mardi matin	Mercredi après- midi
5H à 8H	32 périodes		Mercredi après-midi	

Les horaires indiqués correspondent aux heures de cours en classe. Les élèves peuvent entrer dans le bâtiment à partir de 7h55 le matin et de 13h15 l'après-midi (première sonnerie), mais **au plus tard à 8h05 et à 13h25**. L'enseignant·e se charge de les accueillir en classe.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Degré(s)	Enseignantes
1-2H	Mme Alicia Ruffieux Mme Nolwenn Dufils
3-4H	Mme Cosette Roduit
5-6H	Mme Aurélie Davide Mme Sylvie Martinelli
7-8H	Mme Océane Arlettaz M. Leandro Loureiro Dos Santos
Langues	Mme Marie-Paule Monnet
AC&M	Mme Marie-Paule Monnet Mme Nolwenn Dufils
30/32^{èmes} et/ou décharges	Mme Carol Curchod Mme Nolwenn Dufils Mme Marie-Paule Monnet
Etudes dirigées	Mme Marie-Paule Monnet
Enseignement spécialisé	Mme Magaly De Boni
Soutien allophone	Mme Magaly De Boni
Médiatrice scolaire	Mme Elisabeth Pannatier
Enseignantes ressource pour le vivre-ensemble	Mme Doris Buchard Mme Isabelle Dorsaz

Une enseignante titulaire est désignée pour chaque classe (**en gras ci-dessus**). Elle est la répondante principale pour les élèves et les représentants légaux de sa classe. Ces derniers la contactent en priorité pour échanger ou pour organiser une entrevue.